

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21146**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Sciences, Technologie, Santé, mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, spécialité Entraînement, Management et Ingénierie du Sport

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Bourgogne - Dijon, Ministère de l'Enseignement Supérieur, Université de Franche-Comté - Besançon	Président de l'Université de Bourgogne, Recteur de l'Académie de Dijon Chancelier des Universités, Université de Franche-Comté - Besançon

Cette certification fait l'objet d'une co-habilitation : chaque certificateur est en mesure de la délivrer en son nom propre

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

333 Enseignement, formation, 335 Animation sportive, culturelle et de Loisirs

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Titulaire d'un Master2 **Management, Entraînement, Ingénierie du sport dispose d'une triple compétence, scientifique, professionnelle et sportive lui permettant d'assurer la conception, le pilotage et l'expertise de programmes d'intervention. Il exerce des fonctions de responsable stratégique et opérationnel dans des organisations dont la vocation est l'optimisation de la performance motrice par les activités physiques et ou sportives dont il a en charge la responsabilité. Il développe les compétences professionnelles suivantes :**

Le professionnel a pour vocation à partir d'une approche scientifique et culturelle d'analyser dans leur contexte :

- L'activité des pratiquants dont il a la charge : sportifs de tout niveau (du non expert à l'expert) et de tout âge (de l'enfant aux seniors) valides ou handicapés.
- L'activité des intervenants qu'il coordonne dans l'entraînement, la préparation physique et mentale, le coaching, ...
- Les pratiques motrices telles que les disciplines sportives fédérales et les activités physiques et techniques support de la préparation physique et mentale
- L'activité et l'organisation des autres pratiquants : adversaires, athlètes étrangers, ...

Dans un cadre réglementaire juridique, déontologique comptable et financier, il conçoit, organise, pilote, évalue, conseille et supervise :

- Les types, les formes et les modalités de pratiques
- Les programmes d'intervention (planification et programmation d'entraînement et de réentraînement)
- Les équipes d'intervention (entraîneur, préparateurs physique et mental, médecin, kinésithérapeute, ...)
- L'environnement de l'athlète

Il développe et optimise à partir de connaissances scientifiques, technologiques, managériales :

- Les compétences des intervenants (programme d'entraînement, planification, séances, évaluation, détection, recrutement, coordination, motivation, cohésion, ...)
- Les compétences des pratiquants se traduisant par une amélioration de la performance. Dans ce cadre, les pré requis du face à face pédagogique doivent être validés préalablement.
- Il maîtrise et développe les outils d'évaluation de la performance nécessaires, au suivi des athlètes, à la planification de l'entraînement, à la gestion de carrière.

Il participe au développement d'une politique sportive en relation avec ses dirigeants élus ou professionnels, par la définition des orientations stratégiques et par la fixation des objectifs ;

Il synthétise les résultats de son action et de celles des intervenants. Il veille à l'atteinte des résultats par des procédures d'évaluation, de régulations et opère éventuellement des changements d'orientation;

Il définit les stratégies de communication relatives à la politique sportive et au projet de l'organisation à laquelle il appartient. Il conçoit des rassemblements, manifestations, évènements, produits et services sportifs.

Il est capable de créer, développer et gérer une structure d'entraînement publique (pôle) ou privée (centre de formation, ...)

Il organise les évaluations du geste sportif, du sportif et du matériel sportif, il en synthétise les résultats pour les rendre exploitable

par l'ensemble des membres du staff technique ou administratif (entraîneur, kinésithérapeute, médecin, coach, manager, dirigeant) et ou des partenaires (sponsor, presse, fabricants de matériel sportif, équipementiers etc...)

Maîtrise des compétences en entraînement :

- Connaissances techniques et scientifiques de l'entraînement,
- Méthodologie de l'entraînement, planification et contrôle de programmes d'entraînement,
- Contrôle et évaluation des qualités physiques et mentales de l'athlète, tests de performance physique et mentale, (questionnaires, entretiens, échelles de perception,...),
- Instrumentation : 3D Vision, DartFish, Biodex, Plateforme de force,
- Suivi médical, traumatologie, nutrition, dopage,
- Didactique de l'entraînement, connaissances des méthodes.

Maîtrise des compétences managériales :

- Management et gestion des ressources humaines,
- Gestion comptable, financière et de contrôle,
- Droit du sport (législation et réglementation étatique spécifique et générale, nationale et internationale) et règlements fédéraux (nationaux et internationaux),
- Méthodes et outils du marketing et de la communication,
- Modèle des organisations sportives et de leur gouvernance,
- Gestion des ressources humaines,
- Création d'entreprise, conception et développement de projets.

Maîtrise des compétences en ingénierie du sport :

- Connaissances techniques et scientifiques de l'entraînement,
- Conception des programmes et des méthodes d'entraînement spécifique
- Utilisation et développement des outils d'évaluation du geste sportif, des sportifs et des matériels sportifs
- Assistance scientifique et technique de l'entraînement
- Développement des outils et des méthodes de suivi de l'athlète et de prévention des effets pervers de l'entraînement

Maîtrise des compétences transversales :

Epistémologie, méthodologie de la recherche et statistiques appliquées

Langages : Anglais, vidéo et TIC

Compétences externalisées :

Stages et mémoires professionnels

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire d'un Master2 **Entraînement, Management Ingénierie Sportifs** est un cadre qui travaille dans le domaine du sport amateur ou professionnel au sein des secteurs publics ou privés, associatifs ou marchand dont le but est l'optimisation de la performance sportive.

- Entraîneur-manager
- Conseiller technique national
- Cadre technique sportif
- Conseiller d'animation sportive
- Préparateur physique
- Préparateur mental
- Coach sportif
- Responsable, directeur de centre de formation de joueurs professionnels
- Directeur de centre de préparation physique
- Directeur de pôle (France ou espoir)
- Directeur Sportif de club
- Sélectionneur, responsable du recrutement
- Manager général de club, d'organisations sportives
- Directeur d'établissement sportif
- Directeur de projet à objet sportif
- Responsable développement de structures sportives
- Responsable des ressources humaines d'une structure sportive (club professionnel, ...)
- Consultant auprès d'organisations sportives et d'athlètes (coaching, management et organisation, marketing et communication)
- Formateur de cadres (fédération, creps, établissements nationaux, établissements privés)
- Directeur et cadres sportifs des services des sports des collectivités locales et territoriales
- Conseiller technique de fabricant de matériel ou d'équipements sportifs
- Conseiller technique commercial en matériel ou d'équipements sportifs

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'organisation générale de la formation

Le Master « **Entraînement Management Ingénierie sportifs** » est ouvert soit au titre de la formation initiale soit au titre de la formation continue. Dans ce dernier cas, il permet l'accès à une formation individualisée, associée à un projet professionnel ou intégrée dans un projet de service.

Cette spécialité, caractérisée par ses **bivalences apporte des compétences pluridisciplinaires permettant aux diplômés d'être en adéquation avec le marché de l'emploi du secteur privé et de réussir aux concours de cadre A de la fonction publique (Etat et collectivités territoriales). Elle apporte la compétence de l'entraîneur technicien du sport de haut niveau doublée par celle du manager, gestionnaire de l'environnement et développeur de projets ou celle de l'ingénieur. Cette formation s'appuie sur un grand nombre de professionnels (50% au moins) participant aux enseignements et à l'encadrement des stages, elle s'appuie également sur des laboratoires de recherche labellisés, permettant aux contenus de formation d'être toujours innovants.**

Les compétences à acquérir sont relatives à tous les domaines de l'entraînement sportif (technique, tactique, stratégie, préparation physique, préparation mentale...) ainsi qu'aux domaines du management appliqué aux organisations sportives (gouvernance, gestion des ressources humaines, gestion financière, marketing et communication, droit du sport,...) et a ceux de l'ingénierie sportive (évaluation de la performance, évaluation et conception de méthode d'entraînement).

Cette formation est caractérisée par 3 dimensions :

- acquisition des connaissances scientifiques et des compétences spécifiques liées à l'entraînement et à la pratique sportive de haut niveau
- acquisition des compétences en matières d'organisation et de gestion de l'environnement physique et humain du sport
- apprentissage par l'action (600 heures de stage au sein des clubs, ligues, fédérations, collectivités locales, entreprises à objet sportif).

Cette spécialité de master est organisée en quatre semestres d'enseignements. Au cours des deux premiers semestres, les étudiants doivent effectuer deux stages de 150 heures au minimum chacun, **l'un dans le domaine de l'entraînement, l'autre dans le domaine du management. Au cours des semestres 3 et 4 les étudiants effectuent un seul stage de 300 heures au minimum dans le domaine de leur choix (entraînement ou management).**

Modalités d'obtention du diplôme

Conditions d'attribution du diplôme

- Avoir terminé le programme des études des quatre semestres ;
- Obtenir une moyenne générale pondérée supérieure ou égale à 10 ;
- Obtenir 120 crédits ECTS.

Modalités d'évaluation des acquis des étudiants

- Le contrôle des connaissances est réalisé sur la base de relevés de notes semestriels ;
- Modes d'évaluation utilisés : épreuves écrites, compte rendus d'applications (travaux dirigés, travaux pratiques), épreuves orales, projets , mémoires.

Certaines épreuves de contrôle des connaissances effectuées en équipes, peuvent faire l'objet d'un travail écrit unique et d'une notation identique pour les membres de l'équipe.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	membres du corps enseignant
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X		membres du corps enseignant
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		membres du corps enseignant
Par expérience dispositif VAE	X		selon la réglementation en vigueur

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation de l'Université de Bourgogne du 29/06/2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2013-756 du 19 août 2013 - Code de l'Éducation : articles R613-32 à R613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Au regard des années 2004/05 et 2005/06, 82% des étudiants avaient été professionnalisés.

Au delà du nombre d'étudiants diplômés (75 au total de 2005 et 2006 pour 109 inscrits), **60 étudiants sont à ce jour**

professionnalisés. Les métiers qu'ils pratiquent sont les suivants :

préparateur physique	11
entraîneur	8
cadre technique sportif	8
cadre de structure commerciale (services et produits sportifs)	8
professeur de sport (conseiller technique sportif et conseiller d'animation sportive)	7
ingénieur d'études dans des structures d'entraînement	6
manager général de club	5
travailleur indépendant	3
préparateur mental	2
directeur de service des sports d'une collectivité	1
professeur d'éducation physique et sportive	1

6 étudiants poursuivaient leurs études en thèse au laboratoire SPMS .

Au regard des années 2006/07, 2007/08 et 2008/09, 88% des étudiants ont été professionnalisés.

Au delà du nombre d'étudiants diplômés (63 au total de 2007, 2008 et 2009 pour 128 inscrits), **58 étudiants sont à ce jour**

professionnalisés. Les métiers qu'ils pratiquent sont les suivants :

préparateur physique	12
entraîneur	7
cadre technique sportif	7
cadre de structure commerciale (services et produits sportifs)	4
professeur de sport (conseiller technique sportif et conseiller d'animation sportive)	7
ingénieur d'études dans des structures d'entraînement	5
manager général de club	4
travailleur indépendant	7

préparateur mental 3
directeur de service des sports d'une collectivité 1
professeur d'éducation physique et sportive 1

<http://www.u-bourgogne.fr/ode/>

Autres sources d'information :

Site de l'uB

Lieu(x) de certification :

Université de Bourgogne - Dijon : Bourgogne Franche-Comté - Côte-d'Or (21) [Dijon]

UNIVERSITE DE BOURGOGNE

Maison de l'Université

BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Dijon et Besançon

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°32170

Ce master fait suite à l'ancien DESS « Entraînement et management du sport » créé en 1991.